



Centre Socio-Culturel

4 Rue du Stade - 86190 Vouillé

Tél : 05.49.51.49.92

Mail : accueil@lacase-csc86.org

N° Siret : 781 587 449 00021

AUTORISATION PARENTALE

ACTIVITES ARTISTIQUES ET SPORTIVES

SAISON 2018 - 2019

Nom et Prénom de l'adhérent :

Date de naissance : Age : Classe :

Activité(s) pratiquée(s) :

Nom du responsable légal (si différent) :

Adresse :

Tél. : Portables :

LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS

Extrait du Règlement Intérieur du Centre Socioculturel :

« Il est demandé aux parents et/ou aux responsables des mineurs :

De s'assurer de la présence de l'animateur avant de laisser les enfants.

De respecter les horaires de fin d'activité pour venir chercher les enfants : aucune organisation d'accueil n'est prévue en fin d'activité.

De ne pas amener un enfant malade aux activités.

Aucun enfant de moins de 11 ans ne peut quitter seul une activité, il doit nécessairement être accompagné d'un adulte.

Pour les enfants en âge de partir seuls, soit de 11 ans et plus, une autorisation écrite des parents doit aussi être remise au professeur d'activité.

Lorsqu'une activité, une manifestation, un évènement invite la présence d'un adulte ou d'un parent en charge de l'enfant, celui-ci est garant de la sécurité de l'enfant en lieu et durée de l'évènement.

Pour les mineurs, tout déplacement occasionnel lors de l'activité ne se fera qu'avec l'accord écrit préalable des parents, comme mentionné dans les fiches d'inscription et/ou sanitaires.

Les enfants ne seront remis qu'à leur responsable légal sinon, toute autre personne devra présenter une autorisation parentale écrite ainsi qu'une pièce d'identité. »

Je soussigné(e), Mr / Mme, responsable légal de l'enfant, atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et :

A) Autorise les personnes suivantes : (Noms, Prénoms et numéros de téléphone)

-
-
-

à venir chercher mon enfant à la fin de l'activité.

B) Autorise mon enfant, âgé de 11 ans et plus, à partir seul à la fin de l'activité OUI NON

Fait à Vouillé, le

Signature :